

RAPPORT D'ACTIVITE 2019



Assemblée générale du 22 septembre 2020

-----Expérience • Partenariat • Créativité-----

ADAG – 11 Rue Aristide Briand – 01000 BOURG EN BRESSE
Tél. : 04 74 22 11 11 – Fax : 04.74.22.14.29 - e-mail : contact@adag01.fr
www.adag01.fr

Rapport moral 2019 du président

Je ne vais pas m'étendre sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles se déroule cette 23e assemblée générale, car nous ne sommes pas les seuls à y être confrontés.

2019 pour nous, a d'abord été marquée par le changement de direction. Le premier juillet 2019, Anaïs Aubert, me faisait part de sa décision de quitter son poste de directrice qu'elle assumait depuis juin 2016. Le conseil d'administration et son bureau ont immédiatement organisé un recrutement pour pourvoir au poste : à l'issue des entretiens, le CA a retenu la candidature de M. Olivier Molé qui occupait alors le poste de directeur du Centre social de Saint-Denis-les-Bourg. Anaïs Aubert nous a quitté le 1^{er} septembre 2019 et Olivier Molé prenait son poste le 2 janvier 2020. Il y a eu donc une vacance de poste de 4 mois que moi-même et le bureau avons suppléé du mieux que nous avons pu. Début 2020, Olivier Molé s'est courageusement attelé à sa nouvelle tâche.

Un nouveau territoire pour le Clic.

La fusion des 5 intercommunalités dans la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse en 2018 a entraîné la dissolution du Clic de la Bresse et la création d'un seul Clic confié par convention à l'ADAG. Mmes Flavie Nallet et Céline Micard qui a intégré l'ADAG en conservant son statut d'agent territorial, animent toutes les deux ce Clic depuis le 1^{er} mars 2019.

Les autres Clic du département ont, eux aussi, subi de profonds changements puisque dorénavant ce sont les intercommunalités qui acceptent ou refusent de porter les Clic. C'est ainsi que l'on a vu apparaître des territoires non couverts par un Clic : tout le Val de Saône depuis Pont-de-Vaux jusqu'à la Côtère aux portes de Lyon et la communauté Rives de l'Ain Pays de Cerdon. Au nom de l'égalité de traitement des usagers, le Conseil départemental a décidé d'administrer directement la fonction Clic sur la Val de Saône. Pour Rives de l'Ain pays de Cerdon, c'est l'ADAG qui gère par convention cette intercommunalité.

À l'issue de cette réorganisation, nous sommes plutôt rassurés de voir se pérenniser la couverture Clic du département, attachés que nous sommes à ce dispositif de proximité dédié aux aidants, aux professionnels et aux élus de nos territoires au service des personnes âgées. Pour nous, ce niveau de coordination nous paraît capital pour le fonctionnement des autres dispositifs que nous animons.

La Maia, un dispositif de poids

Depuis le 1^{er} janvier 2017, deux Maia couvrent intégralement le département : la Maia Est, portée par l'Association gérontologique du bassin d'Oyonnax et la Maia Ouest portée par l'ADAG. Trois années ont été nécessaires pour étendre le dispositif à ce grand territoire constitué de 5 Clic, depuis Pont-de-Vaux jusqu'à Lhuis. 7 professionnelles (Une pilote et 6 gestionnaires de cas) contribuent avec les partenaires de terrain, à faciliter la vie des malades à domicile atteints de maladies dégénératives. Avec 7 salariées, la Maia a donc pris une place importante dans le fonctionnement de l'association.

En 2018, l'Agence régionale santé a convié les deux associations porteuses d'une Maia et l'association Vilhop'Ain porteuse du réseau de santé Souti'Ain ainsi que le Département à réfléchir avec l'aide du bureau d'études Acsantis, à la construction d'une plateforme territoriale d'appui (PTA) en conformité à un décret du 4 juillet 2016.

L'année 2019 a été ponctuée de nombreuses réunions qui ont abouti en septembre à un projet de plate-forme qui devait prendre corps fin 2019 pour être opérationnel en 2020. La Crise de la COVID 19 a tout gelé et renvoyé à la prochaine rentrée.

Dans le même temps, un autre projet appelé Dispositif d'appui à la coordination (DAC) est sorti mais pas encore publié par décrets. Néanmoins, l'Ain fait partie des départements tests appelés à expérimenter ce dispositif. Il semblerait (je parle au conditionnel) que les objectifs du DAC rejoignent ou complètent ceux de la plate-forme territoriale d'appui. Alors, que fait-on ? Est-ce qu'on met en place la PTA avec en ligne de mire le DAC ou passe-t-on tout de suite à la réalisation du DAC. Les semaines qui viennent devraient apporter des éclaircissements.

Nous sommes quand même pleins d'interrogations pour ne pas dire inquiets sur le devenir de nos dispositifs, surtout quand on lit dans les projets que ces dispositifs d'aide à la coordination destinés à tous les publics seront financés à budgets constants donc pris sur les subventions Maia qui proviennent de la Caisse nationale solidarité.

La Cellule de prévention : des rôles à redéfinir entre partenaires

En 2019, la cellule de prévention des situations de détresse a poursuivi sa mission dans un contexte sanitaire en pleine évolution : notre partenaire, le Centre psychothérapique de l'Ain intervient différemment auprès de son public ce qui nous oblige à repenser les rôles de chacun dans la prise en charge de la détresse psychique et du risque suicidaire chez la personne de plus de 60 ans.

En 2018, L'Observatoire régional santé (ORS) a fait un travail d'évaluation sur les différentes cellules du département ainsi que sur la mission de coordination et de formation assurée par l'ADAG. Cette évaluation a été rendue à tous les partenaires, en comité de pilotage, en septembre 2018. En 2019, l'ARS a chargé l'ORS de poursuivre une mission auprès de l'ADAG, le CPA, le Département pour aider à la mise place d'un nouveau cadre logique qui déterminera pour les années à venir le rôle de chacun et qui se concrétisera par la signature de conventions entre l'ARS, le Département, le CPA et l'ADAG.

En attendant, la cellule de Bourg, portée par l'ADAG poursuit sa mission. Pour 2020, nous avons obtenu un financement pour renforcer notre rôle de coordination et de formation. Une nouvelle psychologue va prendre ses fonctions le 15 septembre prochain et viendra secondar Mme Nathalie Garnodier. Il s'agit de répondre à une forte demande de formation émanant des Ehpad et de partenaires concernés par le problème.

Un conseil d'administration à renouveler

Cette année 2019 a été bien chargée en réunions pour les trois dispositifs sans compter notre participation aux diverses instances : Conseil territorial de santé, Projet territorial de santé mentale, Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA).

Le changement de direction a bien mobilisé le bureau et j'ai trouvé un fort soutien parmi ses membres et je les en remercie.

Un conseil d'administration vit grâce à la mobilisation de ses membres et à sa diversité.

Nous pouvons nous féliciter de regrouper de nombreux acteurs du domaine personnes âgées.

Bien sûr, certains membres du conseil, sont obligés de nous quitter pour des raisons d'âge ou de santé : ça été le cas en 2019 de Michel Richard longtemps un fidèle du bureau, de Véronique Burnichon très soutenant des actions de l'ADAG et du Dr J.C. Blond un des fondateurs historiques de l'ADAG, l'initiateur de la Cellule de prévention, l'éternel empêqueur de penser en rond. Je sais qu'il ne nous quitte pas tout à fait puisqu'il continue à participer en lien avec Nathalie Garnodier au suivi des cellules. Ce que peux vous dire, c'est que nous avons beaucoup appris à son contact et nous lui en sommes énormément reconnaissants.

Moi-même j'assume la présidence de l'ADAG depuis 2006. Tout en restant au bureau, je ne solliciterai pas un nouveau mandat de président. Il est temps de passer la main. L'association ne peut que gagner à changer de tête. Il nous faut donc recruter. C'est un souci bien porté par le bureau actuel.

Perspectives 2020

Cette année 2020 aura été une année compliquée à cause de la Covid 19. Comme dans les autres associations, nous avons été très perturbés. La période de confinement a profondément modifié les manières de travailler des professionnelles : le travail à domicile, les réunions en visio-conférences ont fait leur apparition. Les contacts avec les malades, les aidants, les partenaires et les soignants se sont multipliés par téléphone, tout en sachant que ça ne pouvait être qu'une solution provisoire tant la nécessité des contacts directs s'est toujours fait sentir.

Je profite de cette occasion pour rendre hommage à l'équipe de salariées qui se sont vraiment mobilisée durant cette période. Elles peuvent témoigner également du rôle irremplaçable des soignants à domicile qui ont permis de garder le contact avec les malades et leurs aidants.

La pandémie n'est pas terminée. Nous serons, je l'espère, mieux armés pour l'affronter. La direction a entamé une réflexion à la lumière des enseignements de la crise traversée, pour organiser le télétravail en l'incorporant à la nécessité de maintenir les liens d'équipe.

Vous le voyez, la tâche est immense pour toutes les composantes de l'association. Mais je crois fermement que grâce à nos partenaires institutionnels et de terrain nous allons avancer vers des solutions mieux adaptées au monde des personnes âgées.

André Neveu
Président de l'ADAG

LES CHIFFRES CLEFS

Les dispositifs et missions gérontologiques de l'ADAG

Gère et anime le CLIC du Bassin Burgien depuis décembre 2001
(Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Conçu comme un **dispositif de proximité**, le CLIC est **dédié aux usagers, aux aidants, aux professionnels et aux élus du territoire**. C'est un centre de ressources et d'information qui dispose d'une base de données actualisée sur l'offre de services sur le territoire qu'il couvre, **un lieu d'écoute et de dialogue, une structure de communication et d'aide à la décision**.

En 2019 le territoire évolue. L'ADAG accueille Céline MICARD, mise à disposition de Ca3b en plus Flavie NALLET, toute deux coordinatrices de longue date sur leur ancien territoire. Elles sont organisées par zone afin de conserver leur connaissance et leur proximité avec le terrain. Aurore GARAMBOIS a assuré le secrétariat du CLIC après le départ d'Emilie BROCARD en mai 2019.

Le CLIC assure quatre missions :

- une mission d'information
- une mission de prévention médico-sociale
- une mission de coordination et de concertation
- une mission d'observatoire et de développement local



Le CLIC en 2019 c'est (*) :

- **3,73 etp**
- Une couverture du territoire de Ca3b et le territoire de Rives de l'Ain, Pays de Cerdon
- **1 766 entretiens** réalisés en 2019 pour 710 demandes
- **209 personnes** ont participé aux actions de prévention
- **61 situations** en lien avec la cellule de prévention
- **51 orientations** vers la MAIA
- **49 étudiants** informés sur le CLIC (Lycée St Joseph)
- **1** comité de pilotage local
- **3** réunions de comité technique
- **3** réunions inter-CLIC
- **7** réunions avec des CCAS du territoire Ca3b
- **3 132 Kms** pour les visites et réunions de concertations
- Participation aux commissions de travail thématique (Filière gérontologique, MAIA, CPSD, CLSM, PTA)

*(*extrait du bilan d'activité CLIC 2019)*



Porteur de la MAIA depuis 2008 : un des 15 sites expérimentaux en France

« Méthode pour l'action et l'intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) »

La mission de la MAIA est de favoriser le **parcours des personnes âgées** en analysant les problématiques du territoire, en **favorisant la concertation et le décroisement entre le sanitaire, le social et le médico-social**.

Elle dispose d'un service de « **gestion de cas** » pour les personnes qui sont en situations complexes, c'est-à-dire qui cumulent plusieurs difficultés : maladie neurodégénérative, personnes seules ou avec un aidant épuisé, malade, en difficulté, ..., une difficulté à mettre en place les aides et les soins nécessaires à leur maintien à domicile.

Pilote MAIA : Nancy CHEVILLOT

Gestionnaire de cas MAIA : Marité JOSSERAND, Elea FREYCHAT, Hélène PRIN, Camille BRIGUET, Sophie BLANC, Catherine MASNADA, Joëlle LOUBAYI, Virginie DUPLICY, Christelle YWAKEAM (départ en septembre 2019)

La MAIA en 2019 c'est (*) :

- **7,31 etp** (6 etp gestionnaires de cas et 1,31 etp pilotage)
- Une couverture d'une grande partie Ouest du département
- **143 personnes** en file active (114 en 2018)
- **182 personnes** suivies au total
- **128 orientations et 74 inclusions**
- **81 ans** âge moyen d'entrée
- **50 dossiers** de mise sous protection juridique
- **714 jours** de durée moyenne d'accompagnement
- **40 réunions** de concertation pluriprofessionnelle sur les situations.
- **1 réunion** de la table de concertation tactique
- **1 réunion** de la table de concertation stratégique
- **35 147 Kms** pour les visites et réunions de concertation.

*(*extrait du bilan d'activité MAIA 2019)*



Anime et coordonne la cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée en partenariat avec le centre psychothérapique de l'Ain depuis 1999

Partenariat entre le centre psychothérapique de l'Ain (CPA), l'ADAG et les clics du département de l'Ain depuis 2007

L'objectif général de la cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée est de développer une mission de prévention du suicide chez la personne âgée dans tout le département de l'Ain et d'accompagner d'autres acteurs gérontologiques de la région Rhône alpes dans la mise en place d'une action de prévention du suicide chez la personne âgée.

En 2019, arrivée en février d'une nouvelle psychologue, Nathalie GARNODIER. Elle intervient sur l'ensemble du territoire de l'Ain (vacances du poste depuis octobre 2018). La majeure partie des orientations sont faites par les CLICs. Le rôle de la psychologue est aussi d'animer les réunions cellules afin de garantir la proximité et la prévention sur le territoire.

Les missions de la cellule :

- Sensibiliser les acteurs gérontologiques, le public,
- Prévenir les situations de crises et de pré-crisis,
- Accompagner les professionnels et les personnes confrontées à une situation de détresse, à une souffrance morale, un mal-être.

La CPSD en 2019 c'est (*) :

- **1,33 etp**
- **176 étudiants** sensibilisés (150 IFSI, 26 DIU Lyon)
- **83 professionnels formés** (9 sessions)
- **407 personnes** ont participé aux actions « grand-public »
- **181 situations repérées** (2 cellules relais n'ont pas fourni de statistiques en 2019)
- **285 entretiens** à domicile
- **66 réunions** avec les cellules relais (par territoire) + 1 réunion départementale des cellules
- **6 180 Kms** pour les visites, réunions de concertations et formations.
- Participation aux commissions de travail thématique (PTSM, CLSM, groupe d'échange clinique, ARS au niveau départemental et régional)
- **Développement de la Postvention**

(*extrait du bilan d'activité CPSD 2019)

L'ADAG en 2019 :

Gestion des fonctions supports : Virginie Sibelle (responsable administrative)

Direction : Anaïs Aubert (directrice jusqu'au 30/09/2019), Olivier Molé depuis le 01/01/2020.

- Participe à la filière gérontologique des pays de l'Ain depuis 2013 en tant que porteur MAIA et représentant du secteur social et médico-social
- Participe à la mise en place de la PTA (Plateforme territoriale d'appui)
- Participe au réseau régional de prévention du suicide
- Participe au PTSM (Plan territorial de santé mentale)
- Est présent au Conseil Territorial de Sante
- Est administrateur pour l'Ain de la société Rhône alpes de gérontologie
- Est membre du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
- Accueil des associations : ALMA 01 depuis 2000, France Alzheimer de l'Ain, Plateforme Sport Santé,
- Participe au développement de la culture gérontologique
- Participe au développement du partenariat et de réseaux entre les acteurs du social, du médico-social et du sanitaire

Le rapport financier

COMPTE DE RESULTAT 2019

Charges	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Produits	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Fourniture non stockable	1 449	1 462	Prestations de services : Alma 01, formation	2 477	1 857
Fourniture entretien et petit équipement	1 982	4 174	VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 477	1 857
Fournitures Administratives	1 736	1 945	Sub. Conseil Départemental (CLIC)	107 934	112 309
Licences	315	136	Sub. CA3B (CLIC)	76 039	28 000
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	5 482	7 718	Sub. ARS (MAIA)	402 530	382 260
Location	39 816	38 859	Sub. ARS (CPSD)	82 564	49 415
Charges locatives	3 220	3 925	Report Sub. ARS (CPSD-EHPAD)	2 829	27 371
Maintenance - Entretien - réparation	19 960	12 689	Sub. Mairies	4 450	4 850
Assurance	2 364	2 297	Financement ARS (Projet PTA)	29 056	12 452
Documentation générale et technique	1 237	1 231	Sub CD01 (Aidants)		25 000
Colloques, séminaires,...	407	80	Sub CARSAT (Aidants)		7 203
SERVICES EXTERIEURS	67 004	59 081	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	705 401	648 860
Vacation personnel extérieur (dont PTA)	56 029	18 215	Participation des adhérents	530	500
Honoraires commissaire aux comptes	3 000	3 000	Produit divers de gestion courante	2	3
Communication	4 132	9 074	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	532	503
Transport de biens	163	0	Produits financiers	2 185	2 407
Déplacements, missions, réceptions	35 550	25 751	PRODUITS FINANCIERS	2 185	2 407
Affranchissements	2 883	2 030	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	80
Téléphone - Internet	5 944	5 920	Transfert de charges Diverses	27	18
Services bancaire	53	66	Transfert de charges de personnel	7 340	8 716
Divers : cotisations, frais de recrutement	893	815	TRANSFERTS DE CHARGES	7 368	8 734
AUTRES SERVICES	108 646	64 870			
Publication JO	50	50			
IMPOTS ET TAXES	50	50			
Formation professionnelle	15 388	10 239			
Rémunération du personnel	349 800	321 003			
Charges sociales (médecine du travail)	149 207	146 337			
Congés payés + charges	7 577	-7 197			
SALAIRES ET TRAITEMENTS	521 972	470 382			
CHARGES DE GESTION COURANTE	200	1			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 048	138			
Dotations aux amortissements Incorporels	492	492			
Dotations aux amortissements corporels	7 847	4 211			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	8 339	4 703			
TOTAL CHARGES	712 742	606 941	TOTAL PRODUITS	717 963	662 441
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE			CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE		
Mise à disposition du personnel du CPA (CPSD)	55 000	55 000	Mise à disposition du personnel du CPA (CPSD)	55 000	55 000
Participation des partenaires (CPSD)	15 000	15 000	Participation des partenaires (CPSD)	15 000	15 000
Partenariat porteur CLIC pour la MAIA	4500	4500	Partenariat porteur CLIC pour la MAIA	4 500	4 500
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	74 500	74 500	CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	74 500	74 500
TOTAL GENERAL DES CHARGES	787 242	681 441	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	792 463	736 941
				5 221	55 500

BILAN DE L'ADAG au 31 décembre 2019

ACTIF	Exercice 2019			2018	PASSIF	2019	2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	Net				
Actif Immobilisé :					Fonds propres :		
Immobilisations Incorporelles	1 476	1 233	243	735	Fond associatif sans droit de reprise	90	90
Immobilisations Corporelles	41 537	24 238	17 299	18 886	Fond associatif avec droit de reprise	0	0
Immobilisations Financières	3 000	0	3 000	3 000	Report à nouveau	405869	350 369
SOUS-TOTAL	46 013	25 471	20 542	22 621	RESULTAT EXERCICE	5 221	55 500
Actif circulant :					SOUS-TOTAL	411 179	405 959
Créances :					Dettes :		
Clients et comptes rattachés	1 137		1 137	967	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 314	18 978
Produit à recevoir	106 895		106 895	1 997	Dettes Fiscales et sociales	110 682	86 409
Disponibilité	599 046		599 046	684 041	Autres dettes	8 998	787
Compte de régularisation :					Compte de régularisation :		
Charges constatées d'avance	2 612		2 612	2 499	Produits constatés d'avance	163 060	199 994
SOUS-TOTAL	709 690,29		709 690	689 505	SOUS-TOTAL	319 053	306 168
TOTAL GENERAL ACTIF	755 703	25 471	730 232	712 126	TOTAL GENERAL PASSIF	730 232	712 126

Les projets et orientation de l'ADAG 2020

Rappel des fondamentaux de l'associations :

« Le partenariat comme état d'esprit, dans une complémentarité, et le partage avec d'autres acteurs autour de la personne âgée, avec l'idée d'un réseau ouvert dans le souci d'améliorer l'accompagnement »¹

La composition du Conseil d'Administration de l'ADAG est représentative de cet adage. Cela se traduit également par :

- Le partenariat avec l'ensemble des professionnels du réseau gérontologique pour favoriser la **coordination** et l'**intégration** sanitaire et sociale.

L'ADAG a dès sa création mis en avant le partenariat et recherché à ancrer les actions sur des **territoires** pertinents, à taille humaine permettant l'émergence de réseaux de **proximité**. Elle a recherché à favoriser la rencontre de partenaires du social, médico-social et sanitaire et la constitution d'équipes **pluridisciplinaires et complémentaires autour de la personne**. Elle a toujours souhaité développer ses actions en s'appuyant sur des **réseaux de partenaires existants** pour un meilleur repérage des circuits d'accompagnement, une **meilleure efficience des organisations** et surtout d'éviter des doublons.

- Le partenariat avec les CLIC du département comme 1^{er} niveau de coordination
- Le partenariat avec le Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA)
- Le partenariat avec les communautés de communes et les communes

Proposer un accompagnement gradué en fonction des besoins des personnes âgées et de leurs aidants : de l'écoute, l'information, l'orientation jusqu'à un accompagnement renforcé pour les situations complexes

L'ADAG propose un **panel de réponses** adaptées en fonction des besoins grâce à trois dispositifs : le CLIC, la Cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée et la MAIA.

Ces trois dispositifs s'appuient sur les compétences des professionnels du réseau gérontologique.

Développer une culture gérontologique et de prévention médico-psycho-sociale.

Participer à la construction de réseaux locaux, départementaux et régionaux

L'ADAG anime, développe et participe à des réseaux de coordination et d'échanges de pratiques pour favoriser un accompagnement global de la personne âgée et de ses aidants. Ce travail favorise également la diffusion d'une culture gérontologique commune.

¹ Extrait du projet associatif de l'ADAG

Pour atteindre ces objectifs, l'ADAG se donne les moyens suivants :

Renforcer la gouvernance :

- Elargir la composition du conseil d'administration
- Préparer la transition de la présidence
- Mettre en place une délégation unique entre le président et le directeur
- Renforcer le suivi et la dimension stratégique de nos conventions avec les partenaires (ARS, Département de l'Ain, Ca3B, CPA, Communes)

Organisation du travail et des ressources humaines :

- Mise en place d'un management participatif
- Partage et utilisation d'outils communs (documents ressources, procédures, outils statistiques et d'évaluations, messagerie sécurisée et partagée avec les partenaires)
- Développer le travail d'équipe afin d'utiliser l'ensemble des compétences des salariés et des bénévoles
- Développer la formation des salariés et l'accueil de stagiaires
- Création d'un second poste de psychologue pour la CPDS afin de renforcer la proximité et la présence sur le territoire.

Développement des actions :

- Organiser les journées de la gérontologie en partenariat avec les acteurs du secteur de l'Ain
- Développer l'action en direction des aidants
- Reprendre des actions de prévention (ateliers ou participation aux ateliers financés dans le cadre de la conférence des financeurs)
- Favoriser la mise en œuvre d'actions construites avec des partenaires (organismes de formations, acteurs du domicile, acteurs du handicap...)

La mise en œuvre de stratégie de Communication (interne et externe) :

- Renforcer la communication interne : entre les salariés, entre les dispositifs et entre le conseil d'administration et l'équipe de professionnel.
- Renforcer la communication externe : En direction des usagers, des aidants, des partenaires, des collectivités et du grand public.
- Refonte des outils de communication et diversification des supports (site internet, réseaux sociaux, réunions d'information...)

S'adapter à son environnement :

- Adapter la structure à la mise en place du DAC (Dispositif d'appui à la coordination)
- Adapter nos pratiques avec l'expérience de la crise du Covid 19

Le conseil d'administration

Tiers Sortant 2019

ADAPA
ALMA 01
SOLIHA
Union Territoriale des retraités CFDT
Mme JOLY
Dr ROSENBERG

Démissions du CA en 2019

Dr BLOND (sortant 2019)
Mme BURNICHON (sortant 2020)

Candidats au CA 2020

ADAPA
SOLIHA
Union Territoriale des retraités CFDT
Mme JOLY
Dr ROSENBERG
MARPA
ALMA 01
Bulle d'air